



Commune  
de **Confignon**

**RAPPORT DES  
COMMISSIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
2008**

## Commission Sociale

<i>Président :</i>	<i>Samuel DUNANT</i>
<i>Vice-Présidente :</i>	<i>Lillia MARINI</i>
<i>Membres :</i>	<i>Pascale REICHENBACH</i> <i>Roger JACCARD</i> <i>Eric BAIER – Remplacé par Alpha AYANDÉ en novembre 2008</i> <i>Malika MICHEL – Remplacée par Sophie DEMAUREX en septembre 2008</i>
<i>Conseillère administrative déléguée :</i>	<i>Françoise JOLIAT</i>
<i>Administration communale :</i>	<i>Elena GIARIO</i>

### Dates des séances

8 janvier 2008  
19 février 2008  
22 avril 2008 – Séance commune avec la Commission Sociale de Bernex  
8 mai 2008  
20 mai 2008  
3 juin 2008  
26 août 2008  
9 septembre 2008  
22 septembre 2008  
11 novembre 2008  
9 décembre 2008

### Principaux thèmes abordés :

Les axes principaux de travail de la commission sont d'une part le suivi des actions sociales de la Commune, et d'autre part la validation des organisations bénéficiant des subventions communales pour les projets en Suisse et à l'étranger.

### Tour d'horizon des objets traités lors des séances de la commission :

- Suivi du travail de la FAS'e, notamment en ce qui concerne l'intérim de début 2008, avant l'arrivée (attendue et appréciée) d'Elena Giario.
- Préavis de la commission sur le nouveau règlement du cimetière et du columbarium
- Analyse des conclusions du rapport Horner sur l'organisation de la petite enfance
- Proposition d'aménagement d'un « Agorespace » à Cressy
- Choix des associations au bénéfice de l'aide communale pour les projets en Suisse et à l'étranger (3 séances annuelles). Proposition est faite d'augmenter la part de subventionnement des projets soutenus par la FGC
- Présentation du travail d'Elena Giario
- Audition de la classe humanitaire du Cycle d'Orientation du Vuillonnex
- Débat sur les enjeux de la petite enfance (CCT, cahier des charges des employés de la fondation EVE, budget de la fondation suite au dépôt d'une résolution du CM demandant de limiter la charge financière nette de la commune aux valeurs proposées par le rapport Horner)
- Analyse du budget concernant les activités sociales (fonctions 21 et 54) de la Commune
- Analyse des différents locaux de la commune à disposition des jeunes accompagnés par les animateurs de la FAS'e

**Compte-rendu de la séance commune avec la CS de Bernex :**

Les Conseillers administratifs respectifs des deux communes ont exposé leur politique sociale. Plusieurs points d'une collaboration possible entre les deux communes ont été évoqués. Il a été rappelé l'importance d'une coopération active concernant la mise en place des mamans de jour, le dialogue avec les jeunes, via les TSHM, et la belle activité du club des aînés de Bernex-Confignon. Une telle séance a rencontré un écho très positif dans les deux commissions respectives. Cette expérience est, de l'avis de tous, à renouveler.

***Pour la Commission***

Samuel Dunant, Président

## Commission de la durabilité, environnement et énergie (CDEE)

Président(e):	Danielle JAQUES WALDER (jusqu'au 30 juin 2008) Eric BAIER, (depuis le 14.10.2008)
Vice-président:	Bertrand JACOT DES COMBES
Membres :	Klas AKESSON remplacé le 25.11.08 par Gian HEIM Daniel BLONDIN Roger JACCARD Maurice MAZZOLA remplacé le 01.09.08M. par Melik ÖZDEN
Conseiller administratif délégué :	Dinah Manh UONG
Administration communale :	Suzanne OGUEY, Déléguée à l'environnement

### Dates des séances

26 février 2008  
8 avril 2008  
27 mai 2008  
14 octobre 2008  
25 novembre 2008

### Principaux thèmes abordés :

#### 1. Eco 21

Le programme eco21 est un programme participatif initié par les Services Industriels. Lors de ses séances du 26.02 et du 8 avril, la CDEE a soutenu l'idée de faire connaître le programme éco21 dans le cadre de la Goutte d'eau. Cela fut réalisé au mois de mai 2008 (voir ci-dessous).

Dans ce même sens, le no 50 de Conf'Infos (daté de septembre 2008) contenait une forte contribution du vice-président de la CDEE intitulée « Que fait notre Commune en matière énergétique ? ». Ce même No de Conf'Infos contenait également un article et une sensibilisation à « la première action d'économie d'énergie proposée conjointement par éco21 et la commune ».

#### 2. Durabilité à Cressy : cahier des charges

Un document très complet de Novembre 2006 intitulé « Stratégie de durabilité à Confignon-démarche participative à Cressy » avait été réalisé par Equiterre durant la précédente législature.

La commission CDEE s'est astreinte à revoir les points de ce projet qui pourraient être réalisés malgré les difficultés structurelles (absence d'une véritable intercommunalité) et financières de la commune. Elle a pris connaissance du travail de Daniel Blondin qui a collationné à tous ces objectifs stratégiques de Cressy sur un tableau Excel. Lors de sa séance du 27 mai, sous la présidence de Bertrand Jacot des Combes, un document a été distribué recensant les problèmes d'intercommunalité qui pourraient être résolus. Il est pour le moins patent que les progrès dans ce domaine de l'intercommunalité sont très lents !

#### 3. Implantation des terriers dans le village

La demande de crédit d'investissement intitulée *Gestion des déchets dans le centre du village- crédit d'investissement pour l'installation de containers-terriers* a été examinée par la CDEE le 25 novembre. Il s'agissait de voir si un « Plan global d'installation de containers-terriers sur l'ensemble du territoire de la commune de Confignon » ne présentait pas de réels avantages et permettrait d'éviter un éparpillement ou un saupoudrage sans logique ni plan d'ensemble.

Pour traiter de cette question préalable, la commission a auditionné le 25 novembre :

- Monsieur Bernard Girod, directeur de Serbeco;
- Monsieur Gilbert Privet, ingénieur à son compte.

Après avoir démontré qu'il était facile de réaliser un rapport global sur l'implantation de terriers sur toute la commune, les deux auditionnés ont toutefois nettement fait entendre que le fait de procéder par tranches successives donnait la possibilité d'adapter la démarche aux conditions financières et aux difficultés rencontrées sur le terrain. Pour les auditionnés, il ne fait pas de doute que d'ici cinq à sept ans, il n'y aura plus de levées conventionnelles sur la commune de Confignon.

#### **Rappel des conditions d'implantation des terriers**

Les auditionnés nous ont rappelé les quatre conditions matérielles d'implantation d'un terrier dans un lieu donné :

- Desserte maximum de 80 ménages alentour ;
- Disponibilité du terrain pour des manœuvres ;
- Conditions liées au sous-sol géologique ;
- Éloignement raisonnable du prochain terrier.

#### **Vote favorable d'une première tranche de CHF 238'000.--**

Le crédit de 238'000.- francs a été préavisé favorablement avec 4 voix pour et deux abstentions.

#### ***Pour la Commission***

Eric BAIER, Président

## Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN)

<i>Président :</i>	<i>Olivier CHANSON</i>
<i>Vice président :</i>	<i>Bruno MARINI</i>
<i>membre et procès-verbaliste :</i>	<i>Catherine GRAF</i>
<i>Membres :</i>	<i>Sophie DEMAUREX jusqu'au 23.9.08</i> <i>Alpha AYANDÉ depuis le 23.9.08</i> <i>Pascale REICHENBACH</i>
<i>Conseiller administratif délégué :</i>	<i>Alain DREIER</i>

### Domaines d'activités

Sécurité dans la commune (route, bâtiment, etc.), en relation avec la police, les agents de sécurité municipaux, la protection civile, les pompiers, etc.

Santé : encourager les communiens à pratiquer une vie saine : sport, nourriture, détente, etc.

Sport : connaître les sports pratiqués dans notre commune et les communes voisines, encourager de nouvelles activités sportives.

Naturalisations : donner un préavis sur les demandes de naturalisations soumises à la Commune de Confignon.

### Dates des séances :

15 janvier 2008  
26 février 2008  
8 avril 2008  
20 mai 2008  
3 juin 2008  
9 septembre 2008  
7 octobre 2008  
25 novembre 2008

### Principaux thèmes abordés :

#### 1. Sécurité

A plusieurs reprises, notre Commission a été interpellée par des communiens pour des problèmes de sécurité sur le territoire communal:

- pétition concernant la vitesse excessive au ch. de Vuillonnex
- remarques sur le non-respect de la vitesse en zone 30
- boîte aux lettres et panneau d'affichage dangereusement situés au ch. de Cressy
- réclamation d'habitants de la route de Soral afin que des « passages protégés » soient placés sur les dos d'ânes
- etc.

Malheureusement, il faut constater que la résolution de la plupart de ces problèmes n'est pas du ressort de la Commune, mais de la DGM (Direction Générale de la Mobilité).

Cependant, des contrôles/mesure de vitesse ont été faits tant par la Police (sur la route de Soral) que par les ASM.

Une information sur les règles applicables en "zone 30" a été diffusée tout ménage, ainsi que par les ASM lors de la journée de la mobilité.

Confignon est un des premiers villages à avoir eu une "zone 30". Les marquages de cette zone au centre du village ne correspondent plus à ce qui est fait actuellement, en particulier les "totems d'entrée". Il faut envisager, à terme, de refaire ces marquages.

Budget communal 2009, fonction 11 (Police), 14 (Incendie et secours) et 16 (Protection civile) :

La CSSSN a étudié les aspects du budget communal 2009 qui la concernent.

Elle a constaté que le poste d'ASM passe de 80 à 100%.

Aucune modification n'a été apportée par les membres de la commission.

Manifestations :

- Mardi 15 avril 2008 : Inauguration des nouveaux locaux des ASM à Bernex.
- Vendredi 19 et samedi 20 septembre 2008 : 125ème anniversaire des pompiers de Confignon.

## 2. Sport

Rencontre avec des associations ou clubs sportifs :

Le 15 janvier 2008, les membres de la commission ont rencontré les responsables de l'association "**Cressy Sports et Loisirs**". Cette association a été créée fin 2006 et les premiers cours ont débuté en avril 2007. Différentes activités sont proposées. Il n'y a aucune rivalité avec les autres clubs de la région, car Cressy Sports et Loisirs ne participe pas à des compétitions.

- Le karaté : enfants de 5 à 10 ans et ados de 10 à 14 ans. La demande pour cette activité est grande et il y a une liste d'attente.
- Gym enfants et parents-enfants : un cours pour les 4 à 8 ans et un autre pour les 2 à 4 ans.
- Aérobie : pour ado et adultes
- Sport collectif : 1h en salle
- Foot senior pour les papas pendant que leurs rejetons participent à d'autres cours.

Au total, c'est une cinquantaine de familles (110 personnes) qui participent régulièrement, d'autant plus que les prix sont attractifs.

Le 9 septembre 2008, les membres de la commission ont reçu M. Dinh Manh Uong, en tant que Président de **la Fondation des Evaux**. Il nous a expliqué les objectifs 2007-2011 de la Fondation, à savoir :

- faire mieux connaître les Evaux et ses installations au public
- faire mieux connaître la Fondation des Evaux aux communes qui la financent
- améliorer l'accès. Une étude est en cours pour de nouveaux accès.

Pour les services extérieurs, le parc des Evaux est entretenu par 12½ personnes, dont 6½ personnes sont placées par les services cantonaux (chômage, RMCAS). Du fait des changements législatifs en 2009, qui ne permettent plus les placements temporaires, la Fondation des Evaux prévoit de remplacer les 6½ postes par 2 postes fixes.

Travaux :

En 2008, les cuisines du restaurant seront refaites, car elles ne sont pas aux normes d'hygiène.

En 2009, il y aura des travaux dans la salle du restaurant.

De 2010 à 2012, des travaux seront effectués sur le bâtiment.

### Catalogue des offres sportives dans notre région :

Ayant eu sous les yeux de tels catalogues édités par plusieurs Communes voisines, la Commission s'est posé la question d'une telle édition sur Confignon, le but étant d'augmenter la pratique sportive des communiens.

Cependant, avec l'ouverture du nouveau site internet de la commune, site ouvert à toutes les associations communales, il est apparu qu'un tel catalogue n'aurait plus de raison d'être. Mais, 6 mois après sa mise en service, il n'y a que 4 associations sportives (sur 12 recensées) qui ont mis des informations sur le site. Et on ne peut pas parler de "catalogue", la place et la forme y étant limitée.

A suivre ...

### Manifestations sportives sur la commune à laquelle la CSSSN a participé en 2008:

- Mardi 22 avril 2008: Inauguration de la piste cyclable aux Evaux.
- Mardi 6 mai 2008 : La Suisse bouge, marche à pied populaire, défi avec Bernex (que Confignon a gagné !)
- Mercredi 7 mai 2008 : Tour du canton, course à pied pour des licenciés.
- Samedi 7 juin 2008 : Visite des Evaux pour les conseillers municipaux des 5 communes membres de la fondation.
- Samedi 30 août 2008 : Evaux Marques Prêt Partez, manifestation où la population a pu s'essayer aux diverses activités proposées aux Evaux.

### Equipements sportifs sur la "pénétrante de verdure" :

Cette réflexion s'est faite au cours de 2 séances conjointes avec la CACE.

Nous avons pris acte que nous ne pouvons malheureusement pas réfléchir globalement à l'aménagement de cette zone, vu les réticences des autorités de Bernex.

Le 3 juin 2008, M. Rodriguez nous a fait une présentation des aménagements envisagés dans le projet de PAC avec 3 scénarios (situation de l'époque) :

- Parc de délasserment, espace de jeux et pique nique, conservatoire d'arbres fruitiers.
- Parc d'équipement, ECG, école primaire et salle intercommunale, halle et terrain de sport, hôtel et crèches.
- Parc d'agriculture, agriculture contractuelle, vergers, champs pour la vente directe.

Une majorité des membres des deux commissions pense qu'aucun des trois scénarios proposés ne convient. Il y a déjà deux espaces de promenade – détente à proximité (Evaux et promenade de l'Aire). Tout en maintenant le réseau des chemins piétonniers et des pistes cyclables prévus, il faut plutôt développer une infrastructure sportive conviviale et de proximité, afin d'éviter le transport en voiture.

Certains membres désirent que ces activités restent ouvertes à toute la population, à l'image du terrain de foot actuel qui est souvent occupé par les jeux spontanés. Idées d'activité : patageoire l'été, patinoire l'hiver, volley-ball, basket-ball, agora-space, espace couvert (mais ouvert) pour avoir des activités en cas de mauvais temps (jeux d'échecs par exemple).

Cependant, la réalisation d'un tel projet va coûter cher. C'est pourquoi, il faudrait aussi développer d'autres activités, si possible sportives, utilisant partiellement les mêmes infrastructures mais payantes : « Une fois un cirque », centre d'initiation / formation / perfectionnement dans divers sports (golf, football, tennis).

Il est difficile d'imaginer la mixité d'activités sportives de proximité et gratuites et des activités d'initiations / perfectionnement payantes. Est-ce possible ? Quelles activités ?

C'est pourquoi, une motion a été déposée lors du CM du 24 juin 2008 afin de demander une étude sur la mixité d'activités sportives gratuites et payantes dans cette zone. Cette étude devrait être conduite par des experts en équipements sportifs.

Concrètement, les commissions CACE et CSSSN ont proposé d'augmenter le "crédit d'investissement de Fr. 75'000.- pour des études relatives à l'élargissement du PAC Bernex-est" à Fr. 100'000.-, soit "Fr. 25'000.- pour des études de faisabilité économique et technique en matière d'aménagements de détente, de sports et de loisirs". Ce crédit augmenté a été voté par le CM lors de sa séance du 4 novembre 2008.

#### Budget communal 2009, fonction 34 (Sports) :

La CSSSN a étudié les aspects du budget communal 2009 qui la concernent.

Aucune modification n'a été apportée par les membres de la commission.

#### Subventions aux sociétés sportives:

La CSSSN a entamé une réflexion sur les subventions communales aux sociétés sportives et elle va suggérer quelques critères au CA pour chiffrer ces subventions. Ceci sera fait pour l'établissement du budget 2010.

### **3. Santé**

En automne 2008, nous avons pris connaissance du "Plan Cantonal de Promotion de la Santé". Ce plan prévoit des actions dans trois axes différents:

- 1) Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière
- 2) Retarder l'âge de la première consommation d'alcool
- 3) Mettre en œuvre la démarche "Alliance contre la dépression"

Pour chacun de ces trois axes, plusieurs objectifs sont listés, objectifs faisant en général partie de la sphère privée, mais dont certains aspects peuvent être relayés par la Commune.

Nous constatons que la Commune est déjà active sur plusieurs de ces objectifs, par exemple dans sa participation à l'organisation d'évènements sportifs, l'obtention du label "Fourchette verte" par les cuisines scolaires, la demande de servir des repas équilibrés et sains faite à Pro Service, Foyer-Handicap Cressy ou Aigues Vertes pour les manifestations communales, etc.

Il faut cependant renforcer encore l'action communale, en particulier mieux communiquer à la population les recommandations du "Plan Cantonal de promotion de la Santé"

### **4. Naturalisations**

La CSSSN s'est penchée à plusieurs reprises sur la manière d'examiner les demandes de naturalisations. Le 26 février 2008, nous avons rencontré M. Morgenegg (Directeur adjoint du service des naturalisations) qui nous a rappelé les diverses lois régissant la naturalisation et expliqué les diverses procédures y relatives.

Lorsque le dossier nous parvient, la plupart des critères ont été examinés et évalués favorablement par le service cantonal des naturalisations. Par contre, de part sa proximité, la Commune est plus à même d'évaluer certains critères légaux, par exemple (extraits de la loi sur la nationalité genevoise, art. 12) :

- a) avoir avec le Canton des attaches qui témoignent de l'adaptation au mode de vie genevois;
- b) jouir d'une bonne réputation;
- c) s'être intégré dans la communauté genevoise, et respecter la déclaration des droits individuels fixée dans la constitution du 24 mai 1847.

Suite à cette séance, les membres de la commission ont décidé de visiter les demandeurs à leur domicile. Un schéma type de la rencontre a été mis au point. Un bref rapport de visite est établi et est archivé par la Mairie.

Il reste cependant difficile d'objectiver la notion "d'une bonne intégration", tant les comportements humains sont variés.

Suite à cette décision, les membres de la commission ont fait 4 visites entre avril et décembre 2008, toutes suivies de préavis positif.

Pour la Commission  
O. Chanson, Président

## Commission de la culture

*Président :* Denis SOULIER  
*Vice-présidente :* Catherine GRAF  
*Membres :* Alpha AYENDÉ  
René LINDENMEYER  
Bruno MARINI  
Melik ÖZDEN  
*Conseillère Administrative déléguée :* Françoise JOLIAT

Ce rapport porte sur la période de juillet 2008 à décembre 2008 (le premier semestre avait été traité dans le rapport précédent).

### Principaux thèmes abordés :

**Projet Rousseau** : la Commune ne pouvant obtenir un prix de la Ville, et le projet ayant été primé pour son dossier, la Commission a décidé de créer une association. Cette association sera chargée de mener le projet à bien (manifestation villageoise, prologue théâtral, film long métrage de fiction). Le président de la commission de la culture est également président de cette association, la Conseillère administrative et un membre de la commission de la culture en font partie. La Commission suit les travaux de l'association et en tient informé le Conseil municipal.

**Bibliothèque** : les bibliobus semblent être remis en question par la Ville. Partant de ce constat, la Commission a décidé d'envisager la création d'une bibliothèque communale. Très vite il s'est imposé à la Commission que ce projet avait deux options : une bibliothèque communale construite sur les dons et le bénévolat, ou une bibliothèque plus importante qui ne pourrait être viable qu'en intercommunalité. Il a donc été décidé d'approfondir les études auprès de communes de notre importance afin d'aider nos choix.

**Spectacles** : des projets de spectacles ont été proposés à la Commission. Notamment un spectacle de théâtre en plein air par une troupe de Confignon, Théâtralair.

**Coup de cœur, coup de chapeau** : la Commission a réfléchi à la question et a fait des propositions au Conseil administratif.

**Budget** : présenté par Françoise Joliat, le budget de la commission de la culture a été accepté.

### Pour la Commission

Denis Soulier, président

## Commission des finances et gestion et de développement économique (CFG)

Président :	René LINDEMNEYER
Vice-président :	Olivier CHANSON
Membres :	Klas AKESSON
	Eric BAIER
	Vincent BUJARD
	Lillia MARINI
Conseiller administratif délégué :	Dinh Manh UONG

### Dates des séances :

11 mars 2008  
29 avril 2008  
10 juin 2008  
26 août 2008  
16 septembre 2008  
28 octobre 2008  
30 octobre 2008  
18 novembre 2008

### Principaux thèmes abordés :

#### *Crédit d'investissement complémentaire pour le mur de la Mairie*

Lors de sa séance du 11 mars 2008, la Commission a étudié la demande de crédit d'investissement complémentaire pour le mur de la Mairie d'une valeur de CHF 70'000.-- présentée par le Conseil administratif.

*En conclusion, les membres de la commission ont recommandé, par quatre oui et un non, d'accepter cette demande de crédit d'investissement complémentaire.*

Le Conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril a décidé de scinder cette demande de crédit en deux parts, l'une concernant le dépassement de crédit initial et la réparation du portail pour CHF 53'154,10, l'autre concernant des travaux de crépissage et de peinture pour CHF 16'845,90. La première a été acceptée par 15 oui et 2 non. La seconde a été refusée par 10 non, 6 oui et 1 abstention.

#### *Règlements du cimetière et du Columbarium*

Ces règlements font l'objet de quelques modifications mineures. Il est notamment décidé de supprimer la taxe administrative de CHF 50.--.

#### *Comptes 2007 de la Commune*

Lors de la séance du 29 avril 2008, les membres de la commission ont examiné les comptes 2007 comprenant :

- le bilan au 31 décembre 2007
- les comptes de fonctionnement de l'exercice 2007 par fonction et par nature comptable
- le compte des investissements 2007
- les tableaux financiers.

Ces comptes ont été vérifiés par la fiduciaire qui, dans son rapport du 18 avril 2008, recommandait sans réserve leur approbation

Le bilan fait état, tant à l'actif qu'au passif, d'un montant total de CHF 55'773'868,02, en diminution sensible suite d'une part au remboursement de notre dette vis-à-vis de l'Etat et d'autre part à l'excédent

de charges de l'exercice, cet excédent de CHF 317'293,25 diminuant la fortune de la Commune qui passe de CHF 27'490'259,84 à CHF 27'172'966,59.

Il convient de relever l'inscription en pied de bilan de cautionnements pour une somme de CHF 17'657'725,60 (sans changement). Ce poste résulte de la décision prise par le Conseil municipal en 2004 de cautionner les emprunts bancaires transférés à la Fondation pour le logement.

Le compte de fonctionnement présente des revenus d'un montant total de CHF 10'564'456,39 légèrement supérieur (+ 131'196,39) par rapport aux revenus prévus pour l'exercice 2007 et également supérieur de CHF 116'889,86 par rapport aux revenus 2006.

Les charges totalisent CHF 10'881'749,64 ce qui représente une augmentation de CHF 532'489,64 par rapport au budget et de CHF 435'877,40 par rapport à 2006. Cette hausse de 5,15 % par rapport au budget a plusieurs origines dont les principales sont :

- une augmentation de la subvention pour la petite enfance de CHF 288'000.-- environ,
- une augmentation des charges salariales nettes d'environ CHF 50'000.-- dues à des absences de longue durée,
- la prise en charge d'une facture tardive de l'entreprise ERNE pour l'enlèvement des pavillons provisoires de CHF 155'000.-- environ,
- des charges sous estimées liées aux diverses manifestations organisées sur le territoire communal pour environ CHF 45'000.--,
- diverses absences de longue durée qui ont contraint la Mairie de recourir aux services d'entreprises extérieures

et ceci malgré le fait qu'une charge de CHF 145'000.-- prévue pour couvrir le transfert de charges de l'Etat ne soit finalement pas intervenue.

Le Conseil administratif, appuyé sans réserve par la Commission des finances, exigera du Département des finances une analyse fine de notre situation fiscale.

Le compte des investissements présente un total de dépenses de CHF 3'138'906,09 contre CHF 5'497'400.-- au budget et un total de recettes de CHF 1'367'978,10 contre CHF 2'216'500.-- au budget. L'investissement net de CHF 1'770'927,99 est entièrement autofinancé.

**Sur la base de leur examen, les membres de la Commission ont recommandé à l'unanimité l'approbation des comptes 2007.**

Le Conseil municipal du 13 mai 2008 a approuvé ces comptes à l'unanimité des membres présents.

### ***Crédits supplémentaires des comptes de fonctionnement 2007***

Le 29 avril 2008 toujours, la Commission a examiné divers postes qui ont enregistré des dépassements totalisant CHF 1'155'568,02 par rapport au budget de fonctionnement 2007. Ce dépassement est partiellement compensé par des économies réalisées sur d'autres comptes de charges (CHF 623'078,38).

**Les membres de la Commission ont recommandé à l'unanimité d'approuver ces crédits budgétaires supplémentaires du compte de fonctionnement 2007.**

Le Conseil municipal du 13 mai 2008 a approuvé ces crédits budgétaires supplémentaires à l'unanimité des membres présents.

***Comptes 2007 de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance à Confignon***

Le 29 avril 2008, la Commission a pris connaissance des comptes 2007 de la Fondation pour la petite enfance (EVE) présentant des charges et des recettes de CHF 2'056'756,99 (contre CHF 1'832'000.-- au budget). L'équilibre des comptes a été obtenu par une augmentation de la subvention communale de CHF 287'775,59, augmentation qui résulte d'une part d'une augmentation des charges salariales (+ CHF 159'000.-- environ) due à des absences de longue durée (maternité) et d'autre part à des pensions versées par les parents inférieures aux prévisions (- CHF 133'000.--). Il convient de rappeler que la Commune de Bernex loue des places et que les pensions facturées à Bernex sont enregistrées directement dans les comptes de la Commune de Confignon sans transiter par la Fondation.

Là également, les comptes ont été vérifiés par la fiduciaire SCF Révision SA qui a recommandé, dans son rapport du 2 avril 2008, leur approbation sans réserve ni remarque. Ces comptes ont été approuvés le 24 avril 2008 par le Conseil de fondation dans lequel siègent Madame Joliat (Présidente), Mesdames Marini et Michel ainsi que Messieurs Dunant (Vice-président et membre du bureau) et Bujard.

**Les membres de la Commission ont recommandé à l'unanimité l'approbation de ces comptes.**

Le Conseil municipal du 13 mai 2008 a approuvé ces comptes à l'unanimité des membres présents.

***Comptes 2007 de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon***

La Commission a également pris connaissance ce même jour des comptes 2007 de la Fondation pour le logement. Ces derniers présentent des recettes consolidées de CHF 1'420'008,29 et des charges consolidées de CHF 1'339'166,51 laissant un bénéfice de CHF 80'841,78. Ce dernier s'entend après prise en charge d'une dotation à une réserve pour gros travaux de CHF 45'000.--.

Le bilan au 31 décembre 2007 fait état d'actifs pour un montant de CHF 20'669'537,33, d'engagements envers les tiers de CHF 17'012'251,90 et de fonds propres (capital, résultat reporté et réserve) de CHF 3'657'285,43.

Les comptes 2007 ont été vérifiés par la fiduciaire CTR – Audit & Conseil SA qui, dans son rapport du 31 mars 2008, a recommandé sans réserve ni remarque leur approbation. Ils ont été approuvés le 7 avril 2008 par le Conseil de fondation dans lequel siègent Monsieur Dreier (Président), Madame Demaurex, Messieurs Dunant (Vice-président), Blondin et Bujard.

**Les membres de la Commission ont recommandé à l'unanimité l'approbation de ces comptes.**

Le Conseil municipal du 13 mai 2008 a approuvé ces comptes à l'unanimité des membres présents.

***Comptes 2007 du Centre Intercommunal de Voirie (CIV)***

La Commission a enfin pris connaissance des comptes 2007 du Centre Intercommunal de Voirie. Ces comptes bouclent avec un excédent de revenus de CHF 36'263,75 et présentent des actifs de CHF 210'244,90 contre des engagements envers des tiers de CHF 158'027,66 et un fonds d'entretien et de renouvellement de CHF 52'217,26, l'excédant de revenus ayant été attribué à ce fonds d'entretien.

Les comptes ont été vérifiés par la fiduciaire SCF Révision SA qui a recommandé, dans son rapport du 4 avril 2008, leur approbation sans réserve ni remarque. Ils ont été approuvés le 29 avril 2008 par le Conseil dans lequel siègent Messieurs Dreier (Président), Baier et Blondin.

**Les membres de la Commission ont recommandé à l'unanimité l'approbation de ces comptes.**

Le Conseil municipal du 13 mai 2008 a approuvé ces comptes à l'unanimité des membres présents.

### ***Demande de crédit pour l'assainissement du réseau d'éclairage***

La Commission a ensuite examiné une demande de crédit d'investissement présentée par le Conseil administratif. Cette demande vise l'assainissement de notre réseau d'éclairage conformément à notre engagement en faveur des économies d'énergies. Cette demande de crédit a également été examinée par la CACE et par la CDEE qui, toutes deux, recommandent l'acceptation de cette demande de crédit.

**Compte tenu des économies d'énergie escomptées et de la faible augmentation des charges générées, à l'unanimité, les membres de la Commission ont préavisé favorablement cette demande de crédit de CHF 112'000.-- sous déduction de CHF 13'600.-- de subvention cantonale à recevoir.**

Le Conseil municipal du 13 mai 2008 a approuvé cette demande de crédit à l'unanimité des membres présents.

### ***Processus d'élaboration du budget 2009 et processus de bouclage des comptes***

Le 10 juin 2008, les Commissaires ont examiné le projet de processus d'élaboration du budget 2009. Le budget, préparé par l'administration et le Conseil administratif, sera ventilé selon les dicastères et par conséquent par commission. Chaque Commission, y compris la CFG, examinera son budget et proposera ses éventuelles demandes ou corrections avant de le retourner à l'administration. Le budget global amendé sera ensuite soumis à la CFG pour examen final. Ce nouveau processus est adopté.

### ***Examen du projet de résolution « pour une maîtrise des coûts inhérents à la politique d'accueil de la petite enfance à Confignon »***

Le 26 août 2008, la CFG, en séance de commissions réunies avec la Commission sociale, a examiné ce projet de résolution à la demande du Conseil municipal du 24 juin 2008.

Ce projet de résolution faisait suite au dépôt du rapport Horner (consultant mandaté par la Fondation) qui recommandait une réorganisation de la Fondation et aboutissait à une augmentation significative du budget.

Par conséquent, la Direction, le Conseil de fondation et l'administration communale ont élaboré :

- a) une extrapolation des comptes à fin 2008 sur la base de la situation actuelle,
- b) le budget 2009 avec la plus grande précision possible.

ad a) les comptes 2008 devaient présenter des charges s'élevant à CHF 1'995'000.-- environ et des recettes de CHF 641'000.--, la différence de CHF 1'354'000.-- représentant la subvention communale brute en augmentation de CHF 244'000.-- par rapport au budget 2008 (+ 22 %).

La charge nette pour la Commune de Confignon (subvention brute ./ . revenu de la location de places ./ . revenu locatif ./ . subvention cantonale) devait s'élever à CHF 905'750.-- contre

CHF 627'100.-- au budget communal 2008 (soit CHF 278'650.-- de plus).

ad b) le budget 2009 de la Fondation comprenait des charges de CHF 2'005'000.-- en légère augmentation par rapport aux charges prévues pour 2008 et des recettes de CHF 647'839.--, la différence de CHF 1'357'500.-- représentant la subvention communale brute en augmentation de CHF 3'500.-- par rapport à la subvention estimée pour 2008.

Le coût brut d'une place à temps complet s'élevait donc à CHF 27'820.-- et le coût brut d'un enfant placé à temps partiel se montait à CHF 4'202.--.

La charge nette 2009 pour la Commune s'élevait donc à :

Subvention communale brute	1'357'500
Moins : location locaux	-182'500
Moins : location de 10 places	-300'000
Moins : subvention cantonale	- 50'000
<b>Charge nette pour la Commune de Confignon</b>	<b>825'000</b>

Les représentants de Voix de Gauche ont estimé que ce budget était utopiste et que la subvention devait être supérieure de CHF 400'000.-- au moins pour éviter toute mauvaise surprise. Ils estiment également que la totalité des 60 places devraient être réservées à la population confignonnaise.

Il leur est rappelé que le budget de la Commune est tout juste équilibré et que la Commune ne peut supporter financièrement une charge nette plus importante, que réserver les 60 places à la population confignonnaise reviendrait à augmenter la charge nette pour la Commune de CHF 200'000.-- en chiffres ronds et que diverses mesures ont d'ores et déjà été prises pour augmenter les recettes. De plus, pour la majorité des membres des deux commissions et pour le Conseil administratif également, il est préférable d'adopter un budget aussi exact que possible quitte à devoir accepter ultérieurement des comptes présentant des dépassements parfaitement justifiés.

Enfin, il est relevé que le coût des familles d'accueil n'est pas compris dans ces CHF 825'000.-- alors qu'une somme de CHF 100'000.-- était comprise dans le calcul figurant dans l'exposé des motifs appuyant le projet de résolution. Or, la mixité de ces deux modes de garde (institution – familles d'accueil) doit être développée. Le coût pour 14 familles d'accueil s'élèverait à CHF 25'000.--.

La majorité des membres présents des deux commissions ont décidé d'ajouter cette somme de CHF 25'000.-- à celle de CHF 825'000.--. La charge nette pour Confignon se monterait donc à CHF 850'000.--.

En conclusion de cette séance, les deux commissions ont décidé :

- pour la CFG, par 4 voix pour, une voix contre et une abstention
- pour la CS, par 3 voix pour, une voix contre et une abstention

de proposer au Conseil municipal de modifier les invites figurant dans le projet de résolution comme suit :

1. **invite inchangée** ;
2. « son soutien au principe de centralisation des tâches administratives de la Fondation au sein d'une structure intégrée à l'administration communale » **à remplacer par** « son soutien au principe de centralisation en déléguant un maximum de tâches administratives possibles de la Fondation au sein d'une structure intégrée à l'administration communale » ;
3. « sa volonté que soit plafonné dans les budgets 2009, 2010 et 2011 le montant de la subvention communale au profit de la Fondation, à la valeur indexée de CHF 800'000.--/an (+ 2 %/an) » **à remplacer par** « sa volonté de plafonner dans les budgets 2009, 2010 et 2011 le montant de la charge nette de la commune à la valeur indexée de CHF 850'000.--/an (+ 2 %/an) au profit de la Fondation.

Le Conseil municipal du 23 septembre 2008 a accepté par 9 oui, 7 non et 1 abstention ce projet de résolution en apportant quelques modifications mineures aux propositions d'invites ci-dessus.

**Budget des investissements 2009**

Lors de sa séance du 16 septembre 2008, la Commission a examiné le budget des investissements lequel s'élevait à CHF 2'175'000.-- aux dépenses.

Plusieurs corrections ont été apportées à ce budget d'investissement :

- les travaux de réaménagement de la Place de l'Eglise (parvis-Briefer), prévus à raison de CHF 500'000.-- en 2009 et en 2010 et de CHF 450'000.-- en 2011, ont été modifiés soit CHF 200'000.-- en 2009, CHF 500'000.-- en 2010, CHF 750'000.-- en 2011 ;
- les travaux de réfection des fontaines, de décoration florale et d'installations nouvelles de panneaux d'affichage, qui font l'objet actuellement de trois demandes de crédit, ont été ajoutés en 2009, soit CHF 300'000.-- ;
- l'implantation de nouveaux terriers sur notre territoire a été portée à CHF 238'000.-- en 2009 conformément à la demande de crédit présentée ce soir au Conseil municipal. A noter que des recettes de CHF 107'000.-- sont également prévues sur ce poste ;

Par ailleurs, quelques investissements ont été décalés par le CA par rapport à ce qui avait été prévu l'an dernier et quelques intitulés de postes ont été modifiés.

**Le budget d'investissement 2009 ainsi rectifié, accepté à l'unanimité par les membres de la Commission le 30 octobre 2008, s'élève donc à CHF 2'263'000.-- aux dépenses et à CHF 107'000.-- aux recettes, soit des investissements nets de CHF 2'156'000.-- entièrement couverts par l'autofinancement.**

**Budget de fonctionnement 2009**

Le budget de fonctionnement 2009 qui nous a été soumis totalisait CHF 11'246'200.-- aux charges et CHF 11'255'200.-- aux recettes laissant un boni de CHF 9'000.--. Cela représentait une augmentation des charges de CHF 237'440.-- (+ 2.16 %) et des recettes de CHF 221'400.-- (+ 2.01 %) par rapport au budget 2008. Il a été examiné lors de deux séances, le 16 septembre 2008 et le 28 octobre 2008.

Il est important de noter que, pour la première fois, l'étude du budget a été répartie entre les trois dicastères et qu'il a fait l'objet d'un examen attentif de la part de chacune des commissions permanentes. Cette modification du processus budgétaire a permis ainsi à tous les Conseillers municipaux de prendre position sur la partie du budget qui les concerne. Pour sa part, la CFG a examiné son propre budget – qui comprend entre-autres les charges de personnel – et le budget dans son ensemble.

Corrections apportées au projet de budget

Chaque poste de charges et de recettes a ainsi été examiné et les membres de la commission ont pu obtenir tous les renseignements qu'ils désiraient. Certains postes ont fait l'objet de corrections soit à la demande du Conseil administratif soit à la demande des Commissions.

Rubriques affectées	Corrections du CA	Corrections de la Commission	Résultats	Commentaires
<b>Comptes de charges :</b>				
1400.352	+ 9'109			Augmentation de la part de Confignon aux dépenses de sécurité publique (SIS) selon budget reçu
5415.365		+ 182'500		Prise en compte de la subvention

Rubriques affectées	Corrections du CA	Corrections de la Commission	Résultats	Commentaires
				locative dans la subvention communale brute, cette dernière passant à CHF 1'381'500.--
5800.367		+ 4'500		Ajustement de la subvention pour l'aide en faveur de l'étranger qui atteint ainsi CHF 61'500.-- (CHF 8'778'300.-- x 0.7 %)
6200.352	+ 553			Augmentation de la part de Confignon aux frais d'exploitation du CIV selon budget reçu
6220.352	- 19'600			Suppression de la part de Confignon aux frais d'investissement du CIV
9000.330	-3'719			Diminution de la provision pour du croire
9000.346	+ 1'705			Ajustement suite à information reçue de l'administration fiscale
9000.351	+ 5'000			Ajustement suite à la modification des recettes fiscales
<i>Augmentation des charges</i>	<b>- 6'952</b>	<b>+ 187'000</b>	<b>+ 180'048</b>	

Les charges augmentaient ainsi de CHF 180'048.-- et passaient de CHF 11'246'200.-- à CHF 11'426'248.-- soit une augmentation de 3,79 % par rapport au budget 2008.

A noter que les deux représentants de Voix de Gauche au sein de la commission souhaitaient augmenter la subvention pour la FAS'e d'environ CHF 25'000.-- pour s'aligner sur le budget présenté par cette institution. Les autres commissaires, suivant en cela la majorité du Conseil administratif, ont refusé cette augmentation (vote : trois contre, deux pour, une abstention) en relevant que l'augmentation d'ores et déjà consentie était de 60 % et qu'il n'était pas certain que tout ce qui était prévu dans le budget FAS'e soit réalisé en 2009. Le cas échéant, il faudra s'attendre à un dépassement de cette ligne budgétaire.

Rubriques affectées	Corrections du CA	Corrections de la Commission	Résultats	Commentaires
<b>Comptes de recettes :</b>				
9000.400	+ 150'000			Ajustement de cette rubrique suite à l'augmentation des charges (diminue la marge de sécurité)
9000.408	+ 125'548			Ajustement suite à information

Rubriques affectées	Corrections du CA	Corrections de la Commission	Résultats	Commentaires
				reçue de l'administration fiscale
9400.469	- 100'000			Ajustement suite à diminution du taux de subvention
<i>Augmentation des recettes</i>	<b>+ 175'548</b>	<b>0</b>	<b>+ 175'548</b>	

Les recettes augmentent de CHF 175'548.-- et passent ainsi de CHF 11'255'200.-- à CHF 11'430'748.-- soit une augmentation de 3.6 % par rapport au budget 2008.

Compte tenu de ces corrections, le boni est réduit de CHF 9'000.-- à CHF 4'500.-- ( CHF – 4'500.--) ce qui représente une marge très faible.

**La Commission des finances et de gestion – développement économique a préavisé favorablement, à l'unanimité des membres présents le 28 octobre 2008, le budget de fonctionnement 2009 totalisant CHF 11'426'248.-- aux charges et CHF 11'430'748.-- aux recettes.**

**La Commission des finances et de gestion – développement économique a préavisé favorablement, à l'unanimité des membres présents le 28 octobre 2008, le maintien du taux des centimes additionnels à 47 et la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale à CHF 30.-- pour 2009.**

Le Conseil municipal du 4 novembre 2008 a accepté, par 18 oui et 1 abstention, le maintien du centime à 47, le budget de fonctionnement 2009 ainsi que le budget des investissements.

#### ***Montant minimum de la taxe professionnelle communale***

La Commission a préavisé favorablement, à l'unanimité des membres présents le 30 octobre 2008, le maintien du montant minimum de la taxe professionnelle communale à CHF 30.--. Là également, le Conseil municipal du 4 novembre 2008 a accepté, à l'unanimité, cette proposition.

#### ***Crédit d'investissement pour la rénovation des fontaines***

La Commission a examiné le 18 novembre 2008 la demande présentée par le Conseil administratif pour la rénovation des fontaines. Cet investissement est rendu nécessaire par le mauvais état de nos trois fontaines, en particulier celle du chemin de Moulaz. Un amendement devait être déposé par la CACE afin d'augmenter ce crédit pour tenir compte de nouveaux équipements permettant de ne pas gaspiller de l'eau potable.

**Les membres de la commission ont décidé, à l'unanimité, de préavisé favorablement cette demande de crédit de CHF 95'000.--.**

Cette demande de crédit, augmentée à CHF 100'000.--, a été acceptée par le Conseil municipal du 2 décembre 2008.

***Crédit d'investissement pour l'installation de panneaux d'affichage***

Le 18 novembre 2008 toujours, la Commission a étudié la demande de crédit d'investissement pour l'installation de panneaux d'affichage sur le territoire de la commune. Cette demande a été préavisée favorablement par la CACE.

**Les membres de la CFG ont décidé, par 5 oui et une abstention, d'accepter cette demande de crédit d'investissement de CHF 58'000.--.**

Le Conseil municipal du 2 décembre 2008 a décidé, par 12 oui, 6 non et une abstention, d'approuver cette demande de crédit.

***Crédit d'investissement pour l'aménagement floral et l'élaboration de fiches techniques***

Le 18 novembre 2008 enfin, la Commission a étudié une demande de crédit de CHF 148'000.-- présentée par le Conseil administratif pour l'aménagement floral et l'élaboration de fiches techniques, destinées au personnel extérieur, pour l'entretien de cet aménagement. La CACE était favorable à une demande de crédit d'étude de CHF 35'000.-- pour dresser une image directrice complète pour la Commune.

**Après une discussion nourrie, la Commission a décidé, par 3 oui (dont celle du Président) et 3 non, de préavisier favorablement la demande de CHF 148'000.--.**

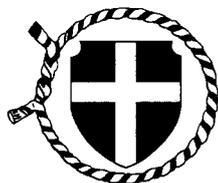
Le Conseil municipal du 2 décembre 2008 a décidé d'amender cette demande de crédit et a finalement accepté, par 18 oui et une abstention, d'ouvrir un crédit d'étude de CHF 23'000.--.

***Statut du personnel***

Durant le 2<sup>e</sup> semestre 2008, la Commission a entrepris d'examiner un projet de nouveau statut du personnel. Ce travail de longue haleine n'est pas encore terminé.

***Pour la Commission***

René Lindenmeyer, Président



## 1 Composition

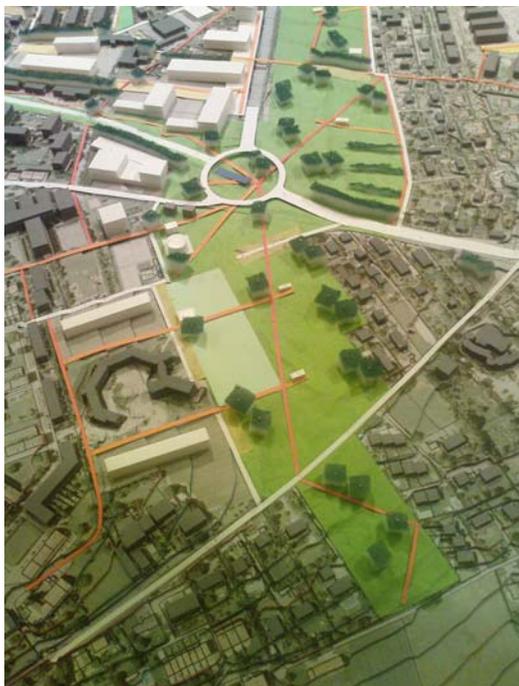
Vincent BUJARD	<i>Président</i>	Daniel BLONDIN	<i>Membre</i>
Jean-Claude KORMANN	<i>Vice-président</i>	Bertrand JACOT DES COMBES	<i>Membre</i>
Klas AKESSON	<i>Membre</i>	Maurice MAZZOLA	<i>Membre</i>
Alain DREIER	<i>Conseiller administratif</i>		

## 2 Séances

- 2.1 8 janvier 2008
- 2.2 18 février 2008 (avec la FL)
- 2.3 19 février 2008 (séance intercommunale avec Bernex)
- 2.4 4 mars 2008
- 2.5 15 avril 2008
- 2.6 22 avril 2008
- 2.7 3 juin 2008 (Commissions CACE – CSSSN réunies)
- 2.8 17 juin 2008
- 2.9 19 août 2008
- 2.10 22 septembre 2008 (Commissions CACE Confignon – AT Bernex réunies élargies aux CM)
- 2.11 07 octobre 2008 (Commissions réunies CACE – CSSSN)
- 2.12 07 octobre 2008
- 2.13 11 novembre 2008

### 3 Dossiers traités

- 3.1 *Jeux pour enfants sur l'axe vert de Cressy – Amélioration du confort de jeu et de la sécurité (2.1)*
- 3.2 *Zone de détente, de sports et de loisirs (2.1 et 2.7)*
- 3.3 *Place de Cressy – Achèvement de l'aménagement (2.1)*
- 3.4 *Parking des Hutins et réaménagement du centre historique du village (2.2, 2.4, 2.5 et 2.8)*
- 3.5 *Futures lignes TPG dans le secteur Bernex-Confignon à l'horizon 2011 – Arrivée du TCOB (2.3)*
- 3.6 *Aménagement du chemin de Carabot (2.3)*
- 3.7 *Achèvement de l'aménagement de la place de Cressy (2.3)*
- 3.8 *Complément de crédit d'investissement pour la réhabilitation du mur de la Mairie (2.4)*
- 3.9 *Projet de déclassement de la parcelle 10524 sise à la route de Loëx (2.4 et 2.6)*
- 3.10 *Crédit d'investissement pour l'assainissement de l'éclairage public (2.6)*
- 3.11 *Projet Cressy + (2.6 et 2.8)*
- 3.12 *Rénovation des fontaines – Projet de délibération relatif à un crédit d'investissement de Fr. 93'620.- (2.9)*
- 3.13 *Décoration florale et fiches techniques – Projet de délibération relatif à un crédit d'investissement de Fr. 147'702.- (2.9 et 2.13)*
- 3.14 *Affichage public – Projet de délibération relatif à un crédit d'investissement de Fr. 58'104.- (2.9)*
- 3.15 *Etat d'avancement des études du PAC BEE PAC BEE (Périmètre d'aménagement coordonné de Bernex-Est) (2.10)*



« La césure verte »

08.08 / Mayor Beusch Frei InSitu Citec B+C

- 3.16 *PAC BEE – Projet de délibération relatif à un crédit d'étude de Fr. 75'000.- (2.11)*
- 3.17 *Budget 2009 – Etude des postes des dicastères d'Alain DREIER touchant la commission (2.12)*
- 3.18 *Aménagement de la zone de développement Cherpines / Plaine de l'Aire – Projet de délibération relatif à un crédit d'étude de Fr. 200'000.- (2.12)*

## 4 Décisions prises

- 4.1 Remise en état des aires de jeu de l'Axe-vert (Travaux financés par le crédit d'investissement initial de l'Axe-vert) (3.1)
- 4.2 Rencontre avec la commission homologue de Bernex (19.02.2008), afin de leur proposer le lancement d'un projet d'aménagement intercommunal (3.2)
- 4.3 Rédaction et dépôt du projet de motion « OUI à une étude d'aménagement d'une zone de détente, de sports et de loisirs de proximité à Confignon » (3.2)
- 4.4 Lancement d'une étude par les CA de Confignon et Bernex (financement par des disponibilités budgétaires de la commune de Bernex) (3.7)
- 4.5 Préavis favorable (3.8)
- 4.6 Rédaction et dépôt, le 13 mai 2008, du projet de résolution « Réaménagement du centre historique de Confignon - Réorganiser progressivement l'espace public » (3.4)
- 4.7 Préavis favorable (3.10)
- 4.8 Préavis provisoire défavorable (3.11)
- 4.9 Rédaction et dépôt du projet de délibération « Projet Cressy +, Création d'une commission ad hoc » (3.11)
- 4.10 Préavis favorable (3.12)

Une recommandation relative à une meilleure gestion de l'eau potable a été formulée par la commission.

- 4.11 Décision reportée (3.14)
- La commission a souhaité auditionner le mandataire auteur de l'offre avant de se prononcer sur le sujet.
- 4.12 Préavis favorable (3.16)
- Un amendement consistant à augmenter de Fr. 25'000.- le montant demandé a été proposé par les 2 commissions. Cette somme devra être allouée à des études de faisabilité économique et technique en matière d'aménagements de détente, de sports et de loisirs sur la césure verte.
- 4.13 Préavis favorable (3.17)
- Des propositions de corrections ont été apportées par la commission. Elles ont été transmises à la CFG lors de sa séance du 28 octobre 2008.
- 4.14 Préavis favorable (3.18)
- Le délégué de la CACE au groupe de travail proposé fut M. Bertrand JACOT DES COMBES.
- 4.15 Préavis défavorable (3.13)

Un amendement consistant à voter, dans un premier temps, un crédit d'étude de Fr. 43'000.- (étude du projet complet + fiches techniques) a été proposé par la commission.

L'objectif poursuivi était double :

1. Obtenir **image directrice chiffrée complète**, utile à la commune dès 2009 et le cas échéant sur plusieurs années sans surcoût additionnels, à la mise œuvre échelonnée de cet aménagement.
2. Evaluer l'opportunité d'un projet partiel d'aménagement sur la base des résultats de l'étude effectuée, et ainsi mieux préciser l'ampleur de investissements à consentir lors la première phase de mise en œuvre prévue en 2009.

Commission de l'Aménagement, des Constructions et des Équipements (CACE)

Vincent BUJARD, président